

**Sujet :** PIERRE Michel demande : Concession des plages Sablettes Mar Vivo

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:41:39 +0200

**De :** Michel PIERRE

A première lecture du dossier communal mes remarques de forme concernent

- 1) l'inexistence de pagination du document avec de plus une page blanche sur deux
- 2) Au paragraphe 2.2.7 ne faudrait-il pas lire 1 emplacement terrasse de 65 m<sup>2</sup> et non 80 m<sup>2</sup> (25 m<sup>2</sup> restauration et platinage bois de 40 m<sup>2</sup>) selon le plan général 1c2), 6 emplacements de matelas-parasol de 980 m<sup>2</sup> et non 5 de 880 m<sup>2</sup> ?
- 3) Le paragraphe 3.1.2 ne devrait-il indiquer ou rappeler que la superficie de référence serait de 18.196 m<sup>2</sup>
- 4) Le linéaire mentionné au point 3.1.2 de 227 ml. Est-ce sur une longueur de 1159 ml ?
- 4) L'implantation du lot 1 au point 3.1.2 pour "tenir compte des phénomènes" d'ensablement n'est pas traité et souffrira de conflits. Le contrat devrait traiter des aléas d'ensablement.

Ces imprécisions sont de nature à dérouter les citoyens et à fausser l'enquête publique.

Michel PIERRE

Vice-Président du Conseil de Quartier Sud

----

Profil : particulier

Nom : PIERRE

Prénom : Michel